Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212201487-20260521-D2026_36-DE

Commune de Mérillac
Séance du 21 mai 2026
Délibération n°2026-36

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mai 2026

Le 21 mai 2026, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de Mérillac, sur convocation en date du 13 mai 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence d'Hervé MORIN.

Membres présents (11): Hervé MORIN, Sylvie HUET, Rudy AFONSO CAVALHEIRO, Sandrine CANAUD, Dominique DELAUNAY, Sabine SOQUET, Linda SOQUET, Isabelle BOUGAHAM, Danick MEHEUST, Adrien SOQUET, Ewen PERQUIS.
Membre absent (0): *néant*.

Le quorum (6) est atteint.

Sylvie HUET est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-36. Point d'étape sur les projets: aire de jeux et terrains de tennis.

Un rendez-vous est prévu le lundi 15/06/2026 à 14H30 en Mairie avec un technicien de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) pour une prise de connaissance du dossier. Cet organisme propose aux petites communes un accompagnement dans leurs projets d'aménagement. Il élabore des scénarios, établit les premières estimations ou encore rappelle les étapes à respecter et les contraintes à intégrer. Les élus disponibles sont invités à participer à cette réunion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide l'intervention de l'agence et donne tous pouvoirs au Maire pour solliciter des aides financières.

Acte certifié exécutoire le

Le Maire,
Hervé MORIN.

La secrétaire de séance,
Sylvie HUET.